



Balade téléchargeable sur www.ecrin.be

Repères de l'itinéraire

Adossé au vieux cimetière qui ceinture l'église, face à l'ancien presbytère : le millénaire "Gros Chêne". Après avoir été élu « Arbre belge de l'année 2015 », il est arrivé 9e au concours de « l'Arbre européen de l'année » en 2016. La Confrérie du Gros-Chêne, qui veille à la sauvegarde et à la mise en valeur de cet arbre remarquable, a fait placer des béquilles de soutien aux branches et des bardeaux contre les infiltrations d'eau. En 2008, elle a invité les enfants du village à planter un "Fils du Gros Chêne" (un de ses glands) devant l'ancien presbytère.



1. Départ de la balade : sur le parking devant l'ancien presbytère.

2. Dos à l'ancien presbytère, traverser la rue du Gros Chêne et tourner à gauche pour suivre la route de Perwez jusqu'au passage pour piétons. On longe la ferme de la Cour, qui est toujours en activité. Un espace aménagé dans la haie permet de "saluer" les chèvres.

La ferme de la Cour datant de 1601 était le siège d'une Cour de justice haute et foncière. Propriété des Corswarem jusque 1792, elle présente un porche colombier armorié et une grange classée, reconstruite en 1675.



3. Traverser au passage pour piétons puis tourner à gauche pour rejoindre et emprunter la rue de la Blanchisserie. A l'entrée de la rue à gauche : la chapelle Saint-Jean-Baptiste (1887), à droite : la ferme de la Rigauderie.



Une petite partie de la ferme de la Rigauderie daterait de 1652. À l'arrière on trouve trace d'un petit tertre (probable motte d'un donjon entouré d'eau : l'ancien "manoir del Rigadrie" cité en 1340).

4. Prendre à droite rue de la Siroperie. Lors du lotissement du terrain à gauche, en 2006, des fouilles archéologiques de la Région wallonne ont révélé que le site était occupé dès le Néolithique et que l'extraction d'argile et l'utilisation de fours s'y développaient durant le Haut Moyen Âge. 100 m après avoir traversé le ruisseau de Liernu, la rue de la Siroperie tourne à droite (4bis).



5. Au carrefour avec la route de Perwez, emprunter celle-ci vers la droite. Après le deuxième tournant, traverser la route de Perwez à hauteur du n°87, et emprunter le sentier à droite de cette maison. Il débouche rue Pré-Saint-Jean où il faut tourner à gauche.

6. Prendre à droite, rue des Trieux. À gauche : la ferme du Vertbois bâtie en 1819 est encore en activité. Au-dessus du porche d'entrée : une girouette représentant un couple de faisans. Plus loin, à droite, on longe l'épaisse haie sauvage bordant le Bois de La Natoye.

7. De l'endroit où le chemin tourne, on a une belle vue sur la ferme du Moulin. Une haie de chênes et érables champêtres longe la E411 et en atténue le bruit.

8. Au bout de la rue des Trieux, tourner à gauche, jusqu'au calvaire qui fut construit par des maçons bénévoles en 1947.



9. Tourner à droite sur un bout de la rue Haute-Baive, pavée et bordée de frênes.

10. Au premier embranchement, prendre à gauche la rue d'Allouville-Belfosse.

11. Au rond-point, prendre la première sortie pour continuer sur la rue Haute-Baive jusqu'au bout du village. On longe quelques petites fermes devenues maisons d'habitation.

12. Au carrefour avec le chemin du Bois-Roi, prendre à gauche le chemin de terre descendant vers la rue Basse-Baive.

Il débute au pignon de la dernière maison, par une surface couverte de gravier. Avant d'emprunter le chemin de terre, on peut faire un aller-retour dans le chemin du Bois Roi pour apercevoir, droit devant, un petit vignoble liernusien.

Au bout du chemin, au lieu-dit "Bouchon Balâtre" : un charme à côté d'un peuplier. **Tourner à gauche (12bis).** Ce chemin était naguère appelé pissinte dès cèrèji (= sentier du cerisier)

et se prolongeait jusqu'à Meux. Après 200 m, à droite du chemin : le lieu-dit "aux purnalis". Autrefois, ce champ était bordé d'une haie de prunelliers marquant la frontière entre Liernu et Saint-Germain. C'est là qu'avait lieu jadis le Grand Feu de Liernu.



13. Au premier croisement, aller tout droit. Plus loin, au n° 20 : une petite ferme avec une chapelle attenante, la chapelle Malot dédiée à l'origine à saint Antoine de Padoue. Jadis, en mai, le chapelet y était récité plusieurs fois par semaine par les femmes pieuses de la Baive.

14. Au carrefour en T prendre à gauche.

15. Prendre à droite pour retrouver la rue du Gros Chêne et repasser sous le pont de l'autoroute. Au n°94 : la ferme du Corbeau. Se retourner après avoir dépassé la ferme pour voir la girouette en forme de corbeau sur le pignon derrière le porche.



En face des n° 55 et 57 : une ancienne sablonnière (ou sablière), dont on devine encore le relief et qui fut exploitée jusque dans les années 1950. À droite, plus loin : le jardin du corps de logis le plus ancien (XIX^e) de la ferme de La Natoye (n° 21, à front de rue, c'était l'habitation des exploitants agricoles) avec un jardin et des arbres remarquables, dont un marronnier d'Inde visible de la rue. En face de la ferme débute un chemin de remembrement menant à des vergers.

La ferme de La Natoye, déjà citée en 1600, n'est plus en exploitation. Le second corps de logis, le "château", situé au fond de la cour aujourd'hui aménagée en jardin (n° 19), fut bâti vers 1900. En face de la grange, les dépendances (non visibles de la rue) sont les parties les plus anciennes (XVIII^e siècle).



16. La rue du Gros Chêne longe la place de Liernu où se trouve l'église. L'église Saint-Jean-Baptiste existait déjà au XIII^e siècle. Rebâtie au XVIII^e siècle, car elle était devenue trop petite, elle fût encore agrandie à la fin du XIX^e siècle juste avant le placement des vitraux. À noter : le charme du vieux cimetière désaffecté qui l'entoure et qui a fait l'objet d'une rénovation.

17. Contourner l'église par la droite pour rejoindre le point de départ de la balade. En face, on peut apercevoir au fond du vallon, proche du site actuel du Grand Feu de Liernu, un vieil acacia à deux troncs, en V, foudroyé durant sa jeunesse. De beaux arbres, dont certains reconnus remarquables, sont aussi visibles dans le parc communal entourant l'ancien presbytère



Le gros chêne de Liernu : un arbre très remarqué

Il est le plus vieux chêne pédonculé millénaire du Bénélux. D'une taille rare (circonférence de plus de 14 m au sol et de près de 11 m à 1 m de haut avec une couronne de plus de 20 m de diamètre, hauteur de 19 m), c'est l'arbre le plus massif de Belgique, même s'il n'est pas le plus haut. Il appartient au "Patrimoine majeur de Wallonie".

Son histoire et celle de Liernu sont régulièrement évoquées dans des saynètes théâtrales interprétées lors des festivités de la Confrérie du Gros-Chêne. L'une d'elles conte que Charlemagne en personne aurait planté le Gros Chêne lorsque, passant par-là, il reçut sur la tête un gland perdu par un geai des chênes et que, fâché, il l'enfonça alors dans le sol d'un bon coup de talon...

A la fin du Moyen Âge, il a sans doute déjà une belle et impressionnante prestance puisque c'est sous son ombre que le seigneur du lieu rendait la justice. La foudre frappa le chêne, provoquant une crevasse allant du sol à la cime. L'intérieur, creux, accueillit alors les porte-besaces, l'atelier du chaudronnier d'Aische-en-Refail rétamant cuillères et fourchettes, parfois aussi, des joueurs de cartes...

En 1838, pour sauver le chêne menacé d'abattage par les autorités communales, l'abbé Savinien, curé de Liernu, plaça une statue de saint Antoine Ermite dans le creux de l'arbre, qui devint ainsi une chapelle, avec un petit banc pour s'agenouiller.

Vers 1895, le chêne fût incendié et c'est le curé qui dirigea le sauvetage de l'arbre. Sa cavité fut alors enduite d'argile.

En 1898, le ministre des Beaux-Arts accordait le crédit permettant le placement d'une grille de protection autour du chêne.

Le 12 juillet 1924, la Commission royale des Monuments et Sites le classe parmi les arbres remarquables de Belgique.

Le 4 avril 1939, Léopold III signait l'arrêté royal de classement du Vieux Chêne en qualité de monument.

En 1978, la Confrérie du Gros-Chêne naissait. Son objectif est de sauvegarder et promouvoir ce chêne exceptionnel.

En 1981, elle organisait le jumelage avec le Chêne-Chapelle d'Allouville-Bellefosse en Normandie et, en 1991, le cousinage avec le Chêne des Bosses de Châtillon dans le Jura suisse. Chaque année, fin mai, elle organise le Chapitre de la Confrérie du Gros-Chêne, moment festif qui anime tout le village.

Aujourd'hui, malgré les assauts du temps, de la foudre et des hommes, l'arbre reste d'une vitalité étonnante et fournit encore d'abondantes glandées.



Le grand feu de Liernu : tradition, rituel et fête

Tradition ancestrale et, à Liernu, coutume familiale depuis des générations, le grand feu au sortir de l'hiver disperse les ténèbres et faire fuir le frimas ! Depuis 1978, la Corporation du Grand Feu organise cette manifestation devenue publique, folklorique et festive. Le "Blanc", personnification de l'hiver, est promené dans le village lors d'un cortège carnavalesque avant d'être conduit le soir, à la lueur des flambeaux, vers son supplice. Après lecture de l'acte d'accusation et de sa condamnation, il est hissé au sommet d'un énorme bucher et brûlé... pour laisser place à l'arrivée du printemps.



Arbres remarquables

L'histoire des hommes est liée à celle des arbres qui, au cours des siècles, ont symbolisé croyances, lieux de justice ou instruments de gestion de frontières. Mais notre patrimoine arboré a été victime de l'extension de l'habitat et de l'urbanisation des campagnes. Afin de mieux les protéger, la Région wallonne a répertorié plus de 25.000 arbres et haies remarquables en Wallonie (9 sur 5 sites à Liernu). Les critères de sélection :

- être âgé d'au moins trente ans, isolé ou intégré dans un petit groupe.
- occuper un espace ouvert ou croissant à l'angle ou la limite de territoires distincts
- et présenter un intérêt paysager, biologique, historique, culturel...

Le chêne pédonculé

En Belgique, où le climat est tempéré, le chêne est une essence forestière indigène. Les chênaies étaient les principales forêts de la période gauloise. Le chêne pédonculé, qui aime les terrains argileux, profonds et humides, est un arbre de plaines et de vallées, comme en Hesbaye.

Il a un long pédoncule (= queue du fruit) mais ses feuilles, aux lobes peu marqués (ondulés) et avec des oreillettes à la base, ont un pétiole (= queue) très court. Le chêne, qui peut vivre plusieurs centaines d'années et atteindre 35 m de haut, symbolise puissance et pérennité. On le cultive pour son bois, dur et résistant, et, jadis, pour ses glands qui servaient à l'alimentation des porcs.



Thème de la balade

Liernu est le village de l'entité d'Eghezée situé le plus à l'ouest. Tout en longueur, il est traversé par l'autoroute des Ardennes (E411). En son extrême ouest, se trouve la ligne de partage des eaux entre l'Orneau (affluent de la Sambre) et la Mehaigne (affluent de la Meuse). Le village est traversé par le ruisseau de Liernu, qui se jette dans la Mehaigne à Noville-sur-Mehaigne. Son sol, composé de riche limon de Hesbaye, a donné vigueur à des arbres forestiers remarquables, dont le millénaire Gros Chêne. La forêt « Charbonnière » occupait l'ouest du village. Cette forêt antique dont le nom laisse penser qu'elle était source importante de charbon de bois s'étalait de Thuin à Bruxelles. Elle était constituée de futaie claire avec une majorité de chênes et des hêtres, charmes, bouleaux, érables, coudriers, tilleuls et ormes. Jusqu'au XVII^e siècle, le village était ainsi très boisé, et protégé des vents. Les bois ont ensuite fait place à des terres de culture et d'élevage et à quelques vergers. Aujourd'hui, la plupart des espaces naturels sont concentrés à l'est, près des berges des cours d'eau.

Consignes de sécurité

Prudence au niveau de la route de Perwez.

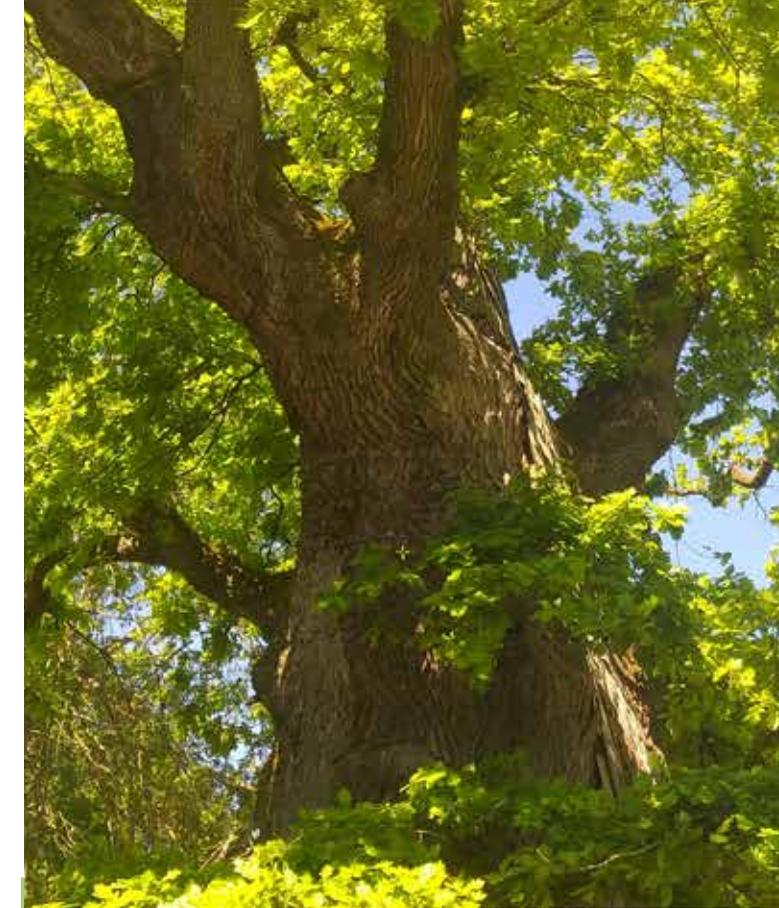


Des hébergements touristiques, des restaurants, des locations pour événementiel et séminaires, de nombreux producteurs locaux au savoir-faire empreint d'authenticité et de terroir, des commerces et un marché dominical animé en ajoutent aux charmes d'Eghezée et de ses villages. Pour en savoir plus sur ces atouts : www.eghezee.be

Avec la complicité de l'Agenda 21 et du Contrat de Rivière Meuse aval et affluents



Une initiative de la Commission Nature et Loisirs d'Ecrin avec le soutien de l'Echevinat du Tourisme
Editeur responsable : Véronique Vercoutere, 3 rue de la Gare - 5310 Eghezée



LA BALADE SUR LES TERRES DU GROS CHÊNE
Liernu
7 km - environ 2h

NATURE ET PATRIMOINE À ÉGHEZÉE

Fiche de balade n° 6 (mise à jour : mai 2021)

